



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

### **LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE D'ARTOIS**

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de l'université d'Artois ;
- Vu les statuts du Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE) ;
- Vu le procès-verbal du 29 novembre 2024 proclamant l'élection de Madame Anne DAGUET-GAGEY à la présidence de l'université d'Artois ;
- Vu le compte-rendu du conseil du laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement en date du 11 février 2026.

### **ARRETE**

#### **Article premier :**

Monsieur Emmanuel ANTCZAK, Professeur des Universités à la Faculté des Sciences Appliquées, est nommé directeur adjoint du Laboratoire de Génie Civil et géo-Environnement (LGCgE) pour le site Artois.

#### **Article 2 :**

Cet arrêté prend effet à compter de la date de publication et de transmission indiquée ci-dessous et prend fin le 31 décembre 2031 inclus.

#### **Article 3 :**

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le site web et l'intranet de l'Université d'Artois.

#### **Article 4 :**

L'arrêté remplace tous les actes et documents ayant le même objet.

#### **Article 5 :**

Le Directeur Général des Services de l'université d'Artois est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arras, le 17 mars 2026

La Présidente,

Anne DAGUET-GAGEY

Publication sur le site web le : 17 Mars 2026

Publication sur l'intranet le : 17 Mars 2026

Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des universités le : 17 Mars 2026

#### **SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr